



# Bulletin Officiel

N°6906 Jeudi 20 juillet 2023

www.cmf.tn

28<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

### OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

EL AMANA TAKAFUL 3

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR 8

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF 9

WIFAK INTERNATIONAL BANK 12

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD -MPBS- 14

BH BANK 16

NEW BODY LINE 19

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIESDE PNEUMATIQUES -STIP- 21

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE 22

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIPAR- 24

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI- 26

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ASTREE 29

TUNISIE LEASING & FACTORING 31

SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG- 33

UNIMED 34

BH ASSURANCE 36

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB- 38

HANNIBAL LEASE 41

**EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES**

ATTIJARI LEASING 2023-1 43

ATL 2023-2 48

**AUGMENTATION DE CAPITAL**

SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG- 53

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 58

**ANNEXE I**

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)*)

**AVIS DU CMF**

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-**

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire sur les actions de la  
Société El Amana Takaful  
initiée par Al Baraka Bank Tunisia de concert avec Al Baraka SICAR**

Par décision n° 49 du 12 juillet 2023, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle ont été soumises Al Baraka Bank Tunisia agissant de concert avec la société Al Baraka SICAR, visant le reste des actions composant le capital de la société El Amana Takaful.

Le présent avis est établi sous la responsabilité des sociétés initiatrices de l'offre et de la société visée chacune en ce qui la concerne.

**I- Identité des initiateurs :**

Al Baraka Bank Tunisia, société anonyme de droit tunisien, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 0031041F,

agissant de concert avec :

la société Al Baraka SICAR, société de droit tunisien immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 1719775R, et dont le capital est détenu à concurrence de 99,9% par Al Baraka Bank Tunisia,

sont les initiatrices de l'OPA obligatoire et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 26 du 11/05/2023 :

-autorisant Al Baraka Bank Tunisia et la société Al Baraka SICAR à acquérir un bloc de titres leur conférant de concert une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la société El Amana Takaful.

L'opération en question a été réalisée en date du 19/05/2023 et a porté sur l'acquisition par Al Baraka Bank Tunisia de 28 782 actions El Amana Takaful et par la société Al Baraka SICAR de 241 218 actions El Amana Takaful, soit un total de **270 000** actions El Amana Takaful représentant de concert **19,15%** du capital de ladite société,

-soumettant Al Baraka Bank Tunisia et la société Al Baraka SICAR à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société Al Amana Takaful qu'elles ne détiennent pas.

**II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :**

COFIB CAPITAL FINANCES en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au 25, rue Dr Calmette, Cité Mahrajène -1082 Tunis-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

**III- Nombre de titres détenus par les initiatrices de l'offre :**

- Al Baraka Bank Tunisia détient 448 632 actions représentant 31,81% du capital de la société El Amana Takaful.

- la société Al Baraka SICAR détient 241 218 actions représentant 17,11% du capital de la société El Amana Takaful.

Soit, au total 689 850 actions représentant de concert 48,92% du capital de la société El Amana Takaful.

#### **IV- Nombre de titres visés par l'offre :**

Par cette OPA obligatoire, Al Baraka Bank Tunisia agissant de concert avec la société Al Baraka SICAR visent l'acquisition, par cette dernière du reste des actions composant le capital de la société El Amana Takaful qu'elles ne détiennent pas, soit **720 301** actions représentant **51,08%** du capital de la société. La société Al Baraka SICAR s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

#### **V- Prix de l'offre :**

Le prix de l'offre est fixé à **21,557 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du Règlement général de la Bourse.

#### **VI- But de l'offre :**

L'acquisition de la compagnie d'assurance El Amana Takaful permettra au Groupe Al Baraka de :

- Diversifier sa gamme de produits et services pour répondre aux besoins de ses clients et attirer de nouveaux clients en leur offrant une protection contre les risques financiers, avec des produits d'assurance tels que l'assurance-vie et l'assurance maladie, ce qui permettra de générer des revenus supplémentaires.
- Bénéficier des synergies commerciales : Les banques ont souvent une base de clients établie, ce qui sera bénéfique pour la compagnie d'assurance en termes de vente croisée de produits d'assurance. Les clients de la banque peuvent être encouragés à acheter des polices d'assurance, tandis que les clients de la compagnie d'assurance peuvent être incités à utiliser les produits bancaires.
- Réduire ses coûts : réaliser des économies d'échelle en consolidant les opérations et en partageant les ressources.

Le renforcement de la participation du Groupe Al Baraka dans la société EL Amana Takaful permettra d'harmoniser la gouvernance au sein de l'entreprise et de mettre en œuvre plus efficacement sa stratégie de groupe.

#### **VII- Intentions des initiatrices pour les douze mois à venir :**

##### **a) - Politique industrielle :**

- **Impact de la décision d'acquisition sur l'organisation de la société El Amana Takaful :**

L'intention des initiatrices est de maintenir la continuité de l'activité et des métiers tels qu'ils se présentent actuellement.

- **Impact de l'acquisition sur la gouvernance de la société El Amana Takaful :**

L'intention des initiatrices est de maintenir le même mode de gouvernance tel qu'il se présente actuellement.

##### **b) - Politique financière :**

Le Groupe Al Baraka s'engage à préserver et consolider la solidité financière de la société El Amana Takaful.

##### **c) - Politique sociale :**

La Direction Générale de la société El Amana Takaful sera maintenue telle qu'elle se présente actuellement. Les initiatrices s'engagent à maintenir un bon climat social et préserver l'intégralité des droits et avantages acquis par le personnel de la société.

#### **VIII- Accords entre les initiatrices de l'offre et la société visée :**

Les initiatrices de l'offre détiennent avant l'offre, de concert, la participation la plus importante dans le capital la société visée (soit 48,92%) et sont représentées au niveau de son conseil d'administration.

**IX- Accords entre les initiatrices de l'offre et des tiers :**

Néant.

**X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :**

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **20 jours de bourse** allant du **17 juillet 2023 au 15 août 2023 inclus**.

**XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :**

**1- Transmission des ordres :**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **15 août 2023**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

**2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :**

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

**3- Déclaration des résultats :**

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

**4- Modalités de règlement-livraison :**

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

**5- Négociation en bourse :**

La négociation en bourse des actions El Amana Takaful sera suspendue durant les séances de bourse des 13 et 14 juillet 2023, et reprendra à partir du 17 juillet 2023.

**XII- Renseignements relatifs à la société visée:**

**1-Renseignements généraux :**

- **Dénomination de la société :** Société El Amana Takaful

-**Siège social :** 13 rue Borgine, Montplaisir -1073 Tunis-

- **Téléphone :** (+216) 80 10 51 51 **Fax :** (+216) 71 90 12 51

-**Forme juridique :** Société anonyme de droit tunisien.

- **Date de constitution :** 15 avril 2013

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

- **Objet social (article 2 des statuts) :**

La société a pour objet principal : Proposer les services d'assurance sous le cadre de l'assurance Takaful en respect des principes charaiques Islamiques et des normes comptables tunisiennes spécifiques aux sociétés d'assurance Takaful.

- **Identifiant unique** : 1288542B

- **Exercice social** : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

## 2-Administration, direction et contrôle :

### Conseil d'Administration :

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Mandat
M. Abdullah Abdulrahim SABBAHI	Lui-même	Président	2022-2024
M. Abdellatif CHAABANE	Lui-même	Administrateur	2022-2024
Al Baraka Bank Tunisia	Mohamed EL MONCER	Administrateur	2022-2024
COMAR	Lotfi BEN HAJ KACEM	Administrateur	2022-2024
Al Baraka SICAR	Radouane KHELIA	Administrateur	2023-2024
ASTREE	M. Abdel Monem KOLSI	Administrateur	2022-2024
TUNIS RE	M. Mostafa KOTRANE	Administrateur	2022-2024
BEST LEASE	M. Aissa HIDOUSSE	Administrateur	2022-2024
AFRIVISION	**	Administrateur	2022-2024
M. Mohammed DAOUES	Lui même	Administrateur indépendant	2023-2024
M. Rachid TMAR	Lui-même	Administrateur indépendant	2023-2024

\*\* Suite au décès du Feu Sadok MZABI, Administrateur représentant de la société AFRIVISION, cette dernière n'a pas encore nommé un nouveau représentant au sein du conseil d'administration de la société El Amana Takaful.

### Direction :

**M. Abdellatif CHAABANE** : Directeur général.

### Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
<b>Cabinet FMBZ KPMG Tunisie</b> Représenté par Mme. Emna Rachikou,	KPMG 6, Rue du Rial – Les Berges du Lac II Tunis	2022-2024
<b>Cabinet ECC Mazars Tunisie</b> Représenté par Mr Mohamed Hedi Kammoun	Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh - Les Berges du Lac- Tunis-	2022-2024

### 3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 14 101 510 dinars ;
- **Nombre total des droits de vote** : 1 410 151 droits de votes ;
- **Nombre total des titres** : 1 410 151 titres ;

**Répartition du capital après acquisition du bloc de contrôle par le Groupe Al Baraka :**

Actionnaires	Nombre de titres	Valeur en dinars	Part dans le capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
AL BARAKA BANK TUNISIE	448 632	4 486 320	31,81%	448 632	31,81%
COMAR	270 000	2 700 000	19,15%	270 000	19,15%
AL BARAKA SICAR	241 218	2 412 180	17,11%	241 218	17,11%
ASTREE Assurances	180 000	1 800 000	12,76%	180 000	12,76%
TUNIS RE	90 000	900 000	6,38%	90 000	6,38%
BEST LEASE	90 000	900 000	6,38%	90 000	6,38%
AFRIVISION	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
DALMAS	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
Minoterie de la Soukra	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
ABDULELAH ABDULRAHIM SUBBAHI	150	1 500	0,01%	150	0,01%
ABDELLATIF CHAABANE	151	1 510	0,01%	151	0,01%
<b>Total</b>	<b>1 410 151</b>	<b>14 101 510</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 410 151</b>	<b>100,00%</b>

**4- Situation financière de la société :**

**Etats financiers de la société El Amana Takaful arrêtés au 31 décembre 2022 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6862 du 16/05/2023.

**5- Accords entre l'initiateur et les dirigeants de la société visée**

Néant

**6- Accords entre la société et les tiers :**

Néant

**7- Avis du conseil d'administration sur l'offre publique :**

Le conseil d'administration de la société El Amana Takaful réuni le 23 mai 2023, a pris connaissance de la réalisation de cession d'un bloc de titres au profit de Al Baraka Bank et Al Baraka SICAR et la soumission de ces derniers par le CMF à une offre publique d'achat obligatoire sur le reste du capital totalisant 51,08%, soit 720 301 titres. Le conseil d'administration de la société El Amana Takaful n'a aucune objection dans ce sens.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR**

Siège social : 6 Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

La Société Les Industries Chimiques du Fluor publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

	Indicateurs	Unit	2 <sup>ème</sup> trimestre		du 01/01/ Au 30/06/		Année 2022
			2023	2022	2023	2022	
1	Chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	DT	34 469 481	51 772 669	80 589 291	109 709 533	230 636 298
2	Investissement	DT	288 635	304 842	1 086 712	306 839	1 447 687
3	Liquidité&Equiv.liquidité	DT	7 159 361	38 327912	7 159 361	38 327912	31 104 823
4	Endettement	DT	-	-	-	-	-
5	Crédits de gestion	DT	67 807 976	46 010843	67 807 976	46 010843	47 909 258 <sup>(3)</sup>

**Note :**

- (1) Les indicateurs trimestriels du deuxième trimestre de l'exercice 2023, ci-dessus publiés sont extraits des livres comptables arrêtés provisoirement à la date de cette publication  
 (2) le chiffre d'affaires de l'activité principale des I.C.F.  
 (3) Montant modifié lors de l'arrêté final des états financiers

Les faits saillants qui ont marqué le deuxième trimestre de l'année 2023 se présentent comme suit :

- 1- La production du fluorure d'aluminium durant le premier semestre 2023 a enregistré une croissance de 3.8 % par rapport à la même période de l'année précédente en raison du maintien d'un rythme continu de production et de la réduction de la durée des travaux annuels de maintenance.
- 2- Le chiffre d'affaires en DT au cours du deuxième trimestre de l'année 2023 a atteint 34,4 millions de dinars contre 51,7 millions de dinars courant la même période de l'année 2022, soit un repli de 33%. Au Terme du premier semestre 2022, le chiffre d'affaires a enregistré une décroissance de 26% et passe de 109,7 millions de dinars au 30/06/2022 à 80.5 millions de dinars au 30/06/2023. Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse des quantités vendues et des prix de vente suite à la baisse de la demande sur le marché international du fluorure d'aluminium.
- 3- Le cours de l'aluminium a enregistré au premier semestre de cette année 2023 un repli d'environ 24% par rapport à la même période de l'année 2022.



<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF**

Siège social : 2, Rue de Turquie - Tunis

La société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

(En K.TND)	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Juin-23	Juin-22	déc-22	Var
<b>Revenus</b>	<b>1 508</b>	<b>2 087</b>	<b>1 575</b>	<b>2 230</b>	<b>3 411</b>	<b>-29%</b>
<b>Dividendes</b>	<b>1 458</b>	<b>1 848</b>	<b>1 511</b>	<b>1 963</b>	<b>3 103</b>	<b>-23%</b>
Dividendes reçus sur titres cotés	1 458	1 848	1 458	1 848	1 853	-21%
Dividendes reçus sur titres non cotés	-	-	53	115	1 250	-54%
<b>Plus values</b>	<b>21</b>	<b>239</b>	<b>21</b>	<b>239</b>	<b>245</b>	<b>-91%</b>
Plus values sur vente de titres cotés	-	239	-	239	239	-100%
Plus values sur vente de titres non cotés	21	-	21	-	6	100%
<b>Autres</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>43</b>	<b>28</b>	<b>63</b>	<b>54%</b>
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	0	-
Intérêts sur certificats de dépôt	29	-	43	28	63	54%
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	0	-
<b>Moins values sur cession de titres</b>		<b>56</b>	<b>-</b>	<b>56</b>	<b>227</b>	<b>-100%</b>
<b>Charges financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>118</b>	<b>74</b>	<b>126</b>	<b>136</b>	<b>271</b>	<b>-7%</b>
<b>Dotations aux provisions</b>			<b>5</b>	<b>81</b>	<b>124</b>	<b>-94%</b>
<b>Reprise sur provisions</b>			<b>101</b>	<b>78</b>	<b>362</b>	<b>29%</b>
<b>Immobilisations financières</b>			<b>12 268</b>	<b>12 268</b>	<b>12 268</b>	<b>-</b>
Titres cotés			10 607	10 607	10 607	-0,68%
Autres participations			1 661	1 661	1 661	-
<b>Placements à court terme</b>			<b>6 260</b>	<b>3 543</b>	<b>5 003</b>	<b>77%</b>
Titres cotés			2 854	3 467	2 854	-17%
Autres placements en titres de capital			2 406	76	1 149	-
Autres placements en titres de créance			1 000	-	1 000	-
<b>Prises de participations et cessions de la période</b>			<b>1 259</b>	<b>-2 487</b>	<b>-2 124</b>	
Prises de participations			1 279	1 192	3 394	7%
Cessions en coût historique			20	3 679	5 518	-99%
<b>Créances rattachées aux immob. Financières</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>			<b>29</b>	<b>27</b>	<b>9</b>	<b>7%</b>
<b>Total des actifs</b>			<b>19 301</b>	<b>16 789</b>	<b>18 237</b>	<b>15%</b>

**NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE**  
**ARRETES AU 30 JUIN 2023**

**1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :**

Placement de Tunisie, SA au capital de 10.000 KTND et société d'investissement à capital fixe.

Elle est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Ses indicateurs sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

**2. Principes et méthodes comptables :**

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

**2.1 Immobilisations financières**

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

**2.2 Placements et autres actifs financiers**

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle. Cette évaluation a été faite en utilisant le cours du 30 Juin 2023.

### 2.3 Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

### 2.4 Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

### 3. Faits marquants à la fin du 2<sup>ème</sup> Trimestre 2023 :

A la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- *Les revenus* ont baissée de **-28%** en passant de **2 087** mille dinars au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2022, à **1 508** mille dinars au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2023.
- *Les charges d'exploitation* ont atteint **118** mille dinars au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2023 contre **74** mille dinars au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2022 soit une hausse de **59%**.

### 4. Autres faits saillants à la fin du 2<sup>ème</sup> Trimestre 2023 :

- Des provisions ont été constituées pour dépréciation de titres pour **5** mille Dinars.
- Des reprises de provisions sur titres ont été constituées pour environ **101** mille Dinars.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****WIFAK INTERNATIONAL BANK**

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba, Médénine 4100

WIFAK INTERNATIONAL BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

En Milliers de Dinars

	Du 01/04/23 au 30/06/23	Du 01/04/22 au 30/06/22	juin-23	juin-22 Publié	Décembre -2022 Certifié	Variation	%
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>34 184</b>	<b>25 845</b>	<b>65 702</b>	<b>48 264</b>	<b>104 152</b>	<b>17 438</b>	<b>36,13%</b>
Marges et revenus assimilés	26 350	20 263	51 569	38 280	81 364	13 289	34,72%
Commissions (en produits)	7 318	4 574	12 786	8 443	19 216	4 343	51,44%
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	462	890	1 261	1 393	3 152	-132	-9,48%
Revenus du portefeuille d'investissement	54	118	86	148	420	-62	-41,89%
	0						
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>15 859</b>	<b>10 258</b>	<b>30 220</b>	<b>19 734</b>	<b>43 149</b>	<b>10 486</b>	<b>53,14%</b>
Charges encourues et charges assimilées	15 474	9 847	29 387	18 915	41 658	10 472	55,36%
Commissions encourues	385	411	833	819	1 491	14	1,71%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	0	0,00%
<b>3-Produit Net Bancaire</b>	<b>18 325</b>	<b>15 587</b>	<b>35 482</b>	<b>28 530</b>	<b>61 003</b>	<b>6 952</b>	<b>24,37%</b>
<b>4- Charges opératoires :</b>	<b>14 221</b>	<b>11 238</b>	<b>26 206</b>	<b>20 901</b>	<b>42 303</b>	<b>5 305</b>	<b>25,38%</b>
Frais de personnel	9 477	7 106	16 732	12 766	25 215	3 966	31,07%
Charges générales d'exploitation	3 480	2 831	7 005	5 691	12 298	1 314	23,09%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 264	1 301	2 469	2 444	4 790	25	1,02%
<b>5- Structure du Portefeuille</b>			<b>44 709</b>	<b>16 813</b>	<b>45 342</b>	<b>27 896</b>	<b>165,92%</b>
Portefeuille- titres commercial			43	40	43	3	7,50%
Portefeuille- titres d'investissement			44 666	16 773	45 299	27 893	166,30%
<b>6- Encours net des financements à la clientèle</b>			<b>911 800</b>	<b>712 786</b>	<b>803 393</b>	<b>199 014</b>	<b>27,92%</b>
<b>7- Encours des dépôts Dont :</b>			<b>782 739</b>	<b>643 673</b>	<b>747 993</b>	<b>139 066</b>	<b>21,61%</b>
Dépôt à vue			245 002	248 736	276 161	-3 734	-1,50%
Tawfir			236 446	193 763	227 784	42 683	22,03%

Comptes Istithmars			221 700	120 873	158 756	100 827	83,42%
<b>8- Dettes de Financements et Ressources Spéciales</b>			<b>112 395</b>	<b>53 349</b>	<b>62 931</b>	<b>59 046</b>	<b>110,68%</b>
<b>9- Capitaux Propres*</b>			<b>160 199</b>	<b>154 928</b>	<b>154 929</b>	<b>5 271</b>	<b>3,40%</b>

\*Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2023.

## **I. ASPECTS ET METHODES COMPTABLES RETENUES :**

### **1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :**

Les indicateurs d'activités trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### **2. Méthodes comptables appliquées :**

#### **1) Règles de prise en compte des produits et charges :**

Les produits et charges sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

#### **2) Provisions sur créances de la clientèle.**

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

#### **3) Portefeuille titres d'investissement :**

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés.

## **II. LES FAITS SAILLANTS AU 30/06/2023 :**

### **Wifak International Bank a clôturé le deuxième trimestre 2023 avec les réalisations suivantes :**

- Les produits d'exploitation bancaires ont enregistré une hausse de **+36.13%** par rapport à la même période de l'exercice écoulé expliquée par :

- Une progression de + 34,72 % de la marge et revenus assimilés due au développement du portefeuille de la Banque ainsi qu'à l'élargissement du réseau des agences.

- Une croissance des commissions en produits de +51,44%, ce qui a permis d'atteindre un ratio de couverture des frais du personnel à hauteur de 76% contre 66% en juin 2022.

- Les charges d'exploitation bancaires ont augmenté de **+53.14%** par rapport au 30 juin 2022.

- Le PNB a enregistré une augmentation de **+24.37%** par rapport au 30 juin 2022.

- Les charges opératoires ont augmenté de **+25.38%** par rapport à la même période de 2022.

- La structure du portefeuille a enregistré une hausse de **+165.92%** par rapport au 30 juin 2022 suite à l'augmentation du portefeuille-titres d'investissement de **+166%**. Cette évolution s'explique par l'acquisition de **Wifak International Bank** de **95.9%** du capital de la société des Assurances **At-Takafulia**.

- Les encours des financements à la clientèle ont enregistré une augmentation de **+27.92%** par rapport au 30 juin 2022.

- A leur tour, les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une progression de **+21.61%** par rapport au 30 juin 2022.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS**

Siège social: Route de Gabés, km 1,5 -3003 Sfax

La société Manufacture de Panneaux Bois du Sud « MPBS », publie ci-dessous les indicateurs d'activité pour le deuxième trimestre 2023.

<b>Indicateurs</b>	<b>2ème trimestre</b>			<b>Cumul du 1er Janvier au 30 juin</b>			<b>Année</b>
	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>var en %</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>var en %</b>	<b>2022</b>
<b>I- Chiffre d'affaires (en DT)</b>	<b>15457338</b>	<b>16002675</b>	<b>-3,4%</b>	<b>26876298</b>	<b>30188678</b>	<b>-11,0%</b>	<b>50002385</b>
Chiffre d'affaires local	12317848	13628336	-9,6%	23291575	25303057	-7,9%	39781000
Chiffre d'affaires export	3139490	2374339	32,2%	3584723	4885621	-26,6%	10221385
<b>II- Production (en DT)</b>	<b>17508106</b>	<b>15435741</b>	<b>13,4%</b>	<b>28677951</b>	<b>30756657</b>	<b>-6,8%</b>	<b>51592766</b>
<b>III. Investissements (en DT)</b>	<b>400734</b>	<b>916070</b>	<b>-56,3%</b>	<b>1090334</b>	<b>1933870</b>	<b>-43,6%</b>	<b>3391015</b>
Investissement corporel et incorporel	384722	716070	-46,3%	492522	1122070	-56,1%	2549000
Investissement financier	16012	200000	-92,0%	597812	811800	-26,4%	842015
<b>IV. Endettement (en DT)</b>				<b>18897688</b>	<b>22556022</b>	<b>-16,2%</b>	<b>21344898</b>
Endettement à long et moyen terme				4408744	5448927	-19,1%	5244956
Emprunts à moins d'un an *				1988268	2019392	-1,5%	2254598
Autres (découverts, escompte...)				12500676	15087703	-17,1%	13845344
<b>V.Placement en billet de trésorerie (en DT)</b>				<b>1000000</b>	<b>2000000</b>	<b>-50,0%</b>	<b>2000000</b>

Pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc....

Ces informations restent provisoires.

**Commentaires****1/Chiffres d'affaires**

Le volume global des ventes réalisé au premier semestre 2023 de 26 876 md soit une baisse de 11% par rapport au chiffre enregistré au premier semestre 2022.

**Marché local :**

Le chiffre d'affaires local au deuxième trimestre 2023 a diminué de 9,6% passant ainsi de 13 628 md en 2022 à 12 318 md en 2023.

**Marché export :**

Les ventes à l'export réalisées au deuxième trimestre 2023 ont progressé de 32,2% passant ainsi de 2 374 md en 2022 à 3 139 md en 2023.

**2/INVESTISSEMENT**

Le niveau des investissements corporels et incorporels cumulés réalisés au premier semestre de l'exercice 2023 est de l'ordre de 493 md.

L'investissement financier de 598 md est relatif essentiellement à l'augmentation du capital de la filiale « SMVDA OLIVA ».

**3/ENDETTEMENT**

L'endettement global au 30 juin 2023 a baissé de **16,2%** passant de 22 556 md à 18 898 md soit une variation de 3 658 md. La variation du placement de 1 000 md.

**Performances du groupe MPBS au premier semestre 2023**

Le groupe MPBS a réalisé au premier semestre 2023 un niveau de revenus de 60 000 md, soit une baisse de 8% par rapport aux revenus réalisés au premier semestre 2022.

---

2023 – AS – 0986

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****BH BANK**

**Siege Social** :18, Avenue Mohamed V ,1080-Tunis-

La BH BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activités relatifs au 2ème trimestre 2023.

	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Juin-23	Juin-22	AU 31/12/2022	Var
<b>1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES</b>	<b>350 143</b>	<b>287 011</b>	<b>680 874</b>	<b>552 485</b>	<b>1 189 334</b>	<b>23,2%</b>
INTERETS	259 406	210 484	510 909	409 268	899 144	24,8%
COMMISSIONS EN PRODUITS	38 944	32 427	70 294	62 029	124 598	13,3%
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	51 793	44 100	99 672	81 188	165 592	22,8%
<b>2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES</b>	<b>182 846</b>	<b>135 629</b>	<b>366 695</b>	<b>263 920</b>	<b>566 441</b>	<b>38,9%</b>
INTERETS ENCOURUS	180 138	133 007	361 109	258 805	554 674	39,5%
COMMISSIONS ENCOURUES	2 708	2 622	5 586	5 115	11 767	9,2%
<b>3- PRODUITS NET BANCAIRE</b>	<b>167 297</b>	<b>151 382</b>	<b>314 180</b>	<b>288 565</b>	<b>622 893</b>	<b>8,9%</b>
<b>4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 657</b>	<b>1 786</b>	<b>3 842</b>	<b>3 652</b>	<b>7 451</b>	<b>5,2%</b>
<b>5- CHARGES OPERATOIRES</b>	<b>64 811</b>	<b>63 054</b>	<b>125 373</b>	<b>117 520</b>	<b>232 828</b>	<b>6,7%</b>
FRAIS DE PERSONNEL (3)	40 619	36 242	78 018	68 585	145 534	13,8%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	24 192	26 812	47 355	48 934	87 294	-3,2%
<b>6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 302 303</b>	<b>1 779 245</b>	<b>2 235 839</b>	<b>29,4%</b>
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	608 582	159 209	547 232	282,3%
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	1 693 721	1 620 036	1 688 607	4,6%
<b>7- ENCOURS NET DES CREDITS (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 575 743</b>	<b>10 188 817</b>	<b>10 686 945</b>	<b>3,8%</b>
<b>8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 891 745</b>	<b>8 494 436</b>	<b>8 549 749</b>	<b>4,7%</b>
DEPOTS A VUE	-	-	2 974 459	2 993 861	2 733 602	-0,7%
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	3 376 787	2 932 127	3 162 845	15,2%
<b>9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 491 793</b>	<b>1 476 945</b>	<b>1 447 526</b>	<b>1,0 %</b>
<b>10- CAPITAUX PROPRES (2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 192 958</b>	<b>1 116 532</b>	<b>1 116 812</b>	<b>6,8%</b>

(1) L'encours des crédits fin Juin 2023 tient compte des provisions constituées durant la période

(2) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

(3) - Pour des raisons de comparabilité avec le secteur bancaire, les charges liées au personnel retraité sont imputées aux charges générales d'exploitation.

- Les chiffres de 2022 sont retraités pour refléter l'augmentation salariale de la période.

**COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE  
AU 30/06/2023**

**I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

La BH BANK est une société anonyme admise à la côte permanente de bourse de Tunis au capital de 238 000 millions de dinars, composé de 47 600 000 actions de 5DT chacune. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.



Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 Juin 2023, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

## **II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **II-1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du deuxième trimestre de l'exercice 2023.

Ils sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/06/2023 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

### **II-2- Les règles de prise en compte des charges :**

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au deuxième trimestre de l'exercice 2023.

### **II-3- La classification du portefeuille titres et revenus y afférents :**

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants : leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois et la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destiné à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions.

### **II-4- Règles de comptabilisation des opérations en devises :**

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

## **II-5- Encours des crédits :**

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

## **II-6- Encours des dépôts :**

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

## **II-7- Emprunts et ressources spéciales :**

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

## **III- FAITS SAILLANTS**

A la fin du deuxième trimestre 2023, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **L'encours des créances sur la clientèle** a atteint 10 576 MDT à fin Juin 2023, contre 10 189 MDT à fin Juin 2022, soit une évolution de **3.8%**.
- **Les dépôts de la clientèle** ont atteint 8 892 MDT à fin Juin 2023, contre 8 494 MDT à fin Juin 2022, soit une évolution de **4.7%**.
- **Les emprunts et ressources spéciales** ont évolué de **1%**, pour atteindre 1 492 MDT à fin Juin 2023 contre 1 477 MDT à fin Juin 2022.
- **Les produits d'intérêts** ont évolué de 102 MDT, soit **24.8%**, pour atteindre 511 MDT à fin Juin 2023 contre 409 MDT à fin Juin 2022.
- **Les commissions perçues** par la banque ont augmenté de 8.3 MDT, soit **13.3%**, pour atteindre 70.3 MDT à fin Juin 2023 contre 62 MDT à fin Juin 2022.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint 314.2 MDT à fin Juin 2023, contre 288.6 MDT à fin Juin 2022, soit une progression de **8.9%**.
- **Les charges générales d'exploitation** ont baissé de **3.2%**, pour atteindre 47.4 MDT à fin Juin 2023 contre 48.9 MDT à fin Juin 2022.
- **Les frais du personnel** ont augmenté de **13.8%**, pour atteindre 78 MDT à fin Juin 2023 contre 68.6 MDT à fin Juin 2022.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****NEW BODY LINE**

**Siège social** : Avenue Ali Balhaouane – 5199 Mahdia – Tunisie.

La société NEW Body Line publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 :

Indicateurs	2 <sup>ème</sup> Trimestre			Cumul du 01/01 au 30/06			Exercice 2022
	2023	2022	Var (%)	2023	2022	Var (%)	
Production Lingerie Basique	47 943	45 909	4,43%	117 929	143 668	-17,92%	268 620
Production Lingerie intelligente	55 097	42 057	31,01%	99 088	104 920	-5,56%	218 065
<b>Total Production vendue (en unité)</b>	<b>103 040</b>	<b>87 966</b>	<b>17,14%</b>	<b>217 017</b>	<b>248 588</b>	<b>- 12,70%</b>	<b>486 685</b>
CA Lingerie Basique	732 006	660 465	10,83%	2 017 284	2 006 792	0,52%	3 517 050
CA Lingerie intelligente	577 794	314 383	83,79%	1 038 031	891 714	16,41%	1 931 389
<b>Chiffre d'affaires (en DT)</b>	<b>1 309 800</b>	<b>974 848</b>	<b>34,36%</b>	<b>3 055 315</b>	<b>2 898 506</b>	<b>5,41%</b>	<b>5 448 439</b>
<b>Investissements nets</b>	-	-	-	-	-	-	<b>707 258</b>
<b>Endettement LMT</b>	-	-	-	-	-	-	-

(i)- Les chiffres ayant servi pour l'élaboration des indicateurs d'activité trimestriels au 30 juin 2023, sont issus des livres comptables de la société arrêtés **provisoirement** à cette date.

(ii)- Les chiffres de l'exercice 2022 sont audités et définitifs.

**COMMENTAIRES****1. Production :**

Durant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, la production en pièces de NEW BODY LINE a augmenté de 17.14% avec un volume global de 103 040 pièces produites et vendues contre 87 966 pièces pour la même période en 2022.

Cette augmentation est constatée tant sur les produits basiques (4.43%) que sur les produits techniques (31.01%).

**2. Chiffre d'affaires :**

Durant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, NEW BODY LINE a réalisé un chiffre d'affaires de 1 309 800 DT contre 974 848 DT pour la même période en 2022 Soit une augmentation de 34.36%.

En effet après de très fortes augmentations des prix des matières premières durant l'année 2022, ces derniers sont stabilisés en début d'année 2023 et commencent à baisser progressivement.

Cette tendance doit avoir un impact positive sur le marché.

### **3. Activité commerciale :**

Durant le 2<sup>ème</sup> Trimestre 2023, nous avons travaillé avec 20 clients dont 7 locaux.

Face à la baisse du pouvoir d'achat en Europe dû à la guerre en Ukraine et aux autres différents facteurs internationaux, les clients sont toujours très prudents et changent de politique d'achat très rapidement.

Notre société doit être à l'écoute de ses clients et comprendre rapidement leurs besoins pour bien s'adapter et répondre aux exigences du marché.

Notre société continue sans relâche ses efforts commerciaux pour développer son portefeuille client et trouver des nouveaux marchés en Tunisie et à l'export.

### **4. Investissements :**

La société NBL n'a pas fait un investissement durant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

### **5. Endettement :**

La société NBL maintient toujours son niveau d'endettement à LMT à zéro et dispose d'une trésorerie largement excédentaire générant des produits de placements substantiels

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIESDE PNEUMATIQUES -STIP-**  
Siège social : Centre Urbain Nord-Boulevard Maître Mohamed EL Béji Caid Essebsi 1082 Tunis,

La société STIP publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

	Unité	2ème trimestre		Cumulé à fin Juin		Exercice
		2023	2022	2023	2022	
1. Revenus						
Local	M DT	26 993	36 359	51 413	63 181	125 266
Export	M DT	6 328	4 459	15 205	7 911	22 329
<b>TOTAL</b>	<b>M DT</b>	<b>33 321</b>	<b>40 818</b>	<b>66 618</b>	<b>71 092</b>	<b>147 595</b>
2. Production (en volume)	Tonne	2 130	3 130	5 482	6 303	12 553
3. Investissements	M DT	-	-	-	-	11 295
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	M DT	-	-	-	-	68 242

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par les normes.

**Faits saillants**

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du deuxième trimestre 2022 se résument comme suit :

- La diminution de 26% du chiffre d'affaires local par rapport aux données de la même période de l'exercice 2022 ;
- L'augmentation de 41% du chiffre d'affaires export par rapport aux données de la même période de l'exercice 2022
- La diminution de 18% du chiffre d'affaires total par rapport aux données de la même période de l'exercice 2022 ;
  - La diminution de 32% de la production par rapport à la même période de l'exercice 2022 (2<sup>ème</sup> trimestre) suite au recours par la société à la mise en activité partielle ( chômage technique) en mois de mai à cause de l'exacerbation de la contrebande des Pneus et suite à l'épuisement de la capacité de stockage des produits finis dans les Magasins de la société.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE

Siège social : 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis

La société tunisienne de réassurance TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023:

#### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE TUNIS RE Deuxième Trimestre 2023

PRIMES	TND					
Acceptation	BRANCHE	TM2 2022	TM2 2023	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023	Annuel 2022
	Incendie	14 020 688	15 255 574	41 585 556	43 802 469	67 432 490
	Accidents et Risques Divers	6 349 253	9 586 466	15 232 158	21 009 409	30 428 059
	Risques Techniques	5 108 237	6 071 904	10 833 312	13 473 407	22 997 285
	Transport	4 127 827	6 211 399	9 826 904	12 896 406	26 912 409
	Aviation	277 427	-490 455	806 623	-215 162	19 844 772
	<b>Total non vie</b>	<b>29 883 432</b>	<b>36 634 889</b>	<b>78 284 554</b>	<b>90 966 529</b>	<b>167 615 015</b>
	Vie	2 055 095	2 317 587	4 188 152	4 723 914	9 887 346
	<b>Activité Retakaful</b>	<b>4 657 502</b>	<b>4 477 115</b>	<b>8 676 412</b>	<b>9 716 993</b>	<b>17 836 543</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>36 596 029</b>	<b>43 429 591</b>	<b>91 149 117</b>	<b>105 407 436</b>	<b>195 338 904</b>
	<b>Rétrocession</b>					
	Incendie	4 983 980	5 078 682	12 257 844	13 440 722	19 080 360
	Accidents et Risques Divers	287 770	338 240	1 183 003	1 300 051	1 848 313
	Risques Techniques	2 378 964	2 071 884	4 276 875	4 429 093	8 737 559
	Transport	492 475	499 450	1 295 520	1 459 710	6 961 961
	Aviation	33 109	-779 964	271 268	-1 119 055	19 191 798
	<b>Total non vie</b>	<b>8 176 298</b>	<b>7 208 291</b>	<b>19 284 510</b>	<b>19 510 521</b>	<b>55 819 991</b>
	Vie	42 014	46 000	91 856	89 445	196 957
	<b>Activité Retakaful</b>	<b>668 594</b>	<b>800 755</b>	<b>956 935</b>	<b>1 228 236</b>	<b>2 021 698</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 886 906</b>	<b>8 055 047</b>	<b>20 333 301</b>	<b>20 828 202</b>	<b>58 038 647</b>
	<b>N E T</b>	<b>27 709 123</b>	<b>35 374 544</b>	<b>70 815 816</b>	<b>84 579 234</b>	<b>137 300 257</b>
CHARGES D'ACQUISITION	TND					
Acceptation	BRANCHE	TM2 2022	TM2 2023	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023	Annuel 2022
	Incendie	4 369 047	4 702 047	11 484 292	13 242 120	18 532 386
	Accidents et Risques Divers	714 967	996 796	2 816 785	3 724 023	4 587 574
	Risques Techniques	1 272 474	1 760 278	3 528 093	4 721 987	6 601 884
	Transport	1 191 479	1 779 463	2 874 978	3 676 321	6 295 241
	Aviation	36 305	48 607	130 590	133 029	159 561
	<b>Total non vie</b>	<b>7 584 272</b>	<b>9 287 191</b>	<b>20 834 738</b>	<b>25 497 478</b>	<b>36 176 646</b>
	Vie	249 467	258 546	1 989 073	2 181 165	3 502 228
	<b>Activité Retakaful</b>	<b>1 101 015</b>	<b>1 246 782</b>	<b>2 322 003</b>	<b>3 145 588</b>	<b>4 477 559</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 934 754</b>	<b>10 792 519</b>	<b>25 145 814</b>	<b>30 824 232</b>	<b>44 156 432</b>
	<b>Rétrocession</b>					
	Incendie	681 775	270 854	1 784 209	1 525 271	2 027 130
	Accidents et Risques Divers	-126 534	93 997	323 429	370 548	475 451
	Risques Techniques	596 354	392 602	1 290 024	1 258 736	1 906 061
	Transport	29 926	41 534	61 084	87 955	91 431
	Aviation	17 612	26 973	33 766	55 571	76 673
	<b>Total non vie</b>	<b>1 199 132</b>	<b>825 960</b>	<b>3 492 511</b>	<b>3 298 081</b>	<b>4 576 747</b>
	Vie	0	0	0	0	0
	<b>Activité Retakaful</b>	<b>45 419</b>	<b>-7 952</b>	<b>49 012</b>	<b>34 508</b>	<b>98 379</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 244 551</b>	<b>818 007</b>	<b>3 541 523</b>	<b>3 332 588</b>	<b>4 675 127</b>
	<b>N E T</b>	<b>7 690 203</b>	<b>9 974 512</b>	<b>21 604 291</b>	<b>27 491 644</b>	<b>39 481 305</b>
CHARGES SINISTRES	TND					
Acceptation	BRANCHE	TM2 2022	TM2 2023	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023	Annuel 2022
	Incendie	8 190 759	23 661 347	17 796 241	47 513 162	21 899 399
	Accidents et Risques Divers	4 679 353	4 291 224	7 893 406	9 854 125	16 648 368
	Risques Techniques	2 731 116	3 466 146	4 484 596	6 341 577	9 985 743
	Transport	4 132 887	10 511 845	6 060 785	12 211 069	15 079 278
	Aviation	987 021	247 081	1 259 825	13 631	3 085 699
	<b>Total non vie</b>	<b>20 721 137</b>	<b>42 177 644</b>	<b>37 494 853</b>	<b>75 933 565</b>	<b>66 698 487</b>
	Vie	771 195	723 620	1 122 971	1 024 898	5 271 624
	<b>Activité Retakaful</b>	<b>2 527 794</b>	<b>4 269 475</b>	<b>3 910 355</b>	<b>6 635 098</b>	<b>8 812 211</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 020 126</b>	<b>47 170 739</b>	<b>42 528 180</b>	<b>83 593 560</b>	<b>80 782 322</b>
	<b>Rétrocession</b>					
	Incendie	639 841	9 687 447	5 122 892	28 131 540	989 382
	Accidents et Risques Divers	670 168	919 972	1 277 945	1 142 238	1 858 751
	Risques Techniques	847 155	789 313	1 254 762	2 178 943	2 171 191
	Transport	777 094	5 757 579	2 000 904	4 468 172	4 728 278
	Aviation	500 433	-201 452	734 119	-432 588	2 451 105
	<b>Total non vie</b>	<b>3 434 692</b>	<b>16 952 859</b>	<b>10 390 622</b>	<b>35 488 305</b>	<b>12 198 707</b>
	Vie	0	0	0	0	7 733
	<b>Activité Retakaful</b>	<b>600 877</b>	<b>382 630</b>	<b>624 458</b>	<b>396 368</b>	<b>407 101</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 035 568</b>	<b>17 335 489</b>	<b>11 015 081</b>	<b>35 884 674</b>	<b>12 613 541</b>
	<b>N E T</b>	<b>19 984 558</b>	<b>29 835 250</b>	<b>31 513 099</b>	<b>47 708 886</b>	<b>68 168 781</b>
PRODUITS FINANCIERS	TND					
		TM2 2022	TM2 2023	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023	Annuel 2022
	Produits Financiers Non Retakaful	6 760 737	7 558 058	12 308 746	13 813 856	26 012 696
	Produits Financiers Retakaful	130 429	148 971	332 150	321 778	589 793
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 891 166</b>	<b>7 707 029</b>	<b>12 640 896</b>	<b>14 135 634</b>	<b>26 602 490</b>

## Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » Au 30 Juin 2023

### Remarque :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2022 sont audités et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

### Les faits saillants ayant marqué l'activité au premier semestre 2023.

- ❖ Une croissance du chiffre d'affaires par rapport au 30 juin 2023 de **15,6%**, pour atteindre **105,407 MDT**, avec une progression de la prime nette de 19%. Cette hausse est le résultat combiné d'une hausse du volume des affaires souscrites ainsi qu'une bonne diversification au niveau de notre portefeuille. Ainsi nous avons réalisé une progression de **8%** sur le marché domestique contre **22%** au niveau du marché international.
- ❖ Par rapport aux objectifs fixés pour l'année 2023, le taux de réalisation du chiffre d'affaires au premier semestre 2023 a atteint **55%** ;
- ❖ Le ratio de sinistralité reste maîtriser à un niveau de 55% au terme du premier semestre 2023 contre 51% en juin 2022 et ce malgré la survenance de quelque sinistre important sur le marché Tunisien (SOCOPEC, SOTUFAB, Zitouna Banque ...)
- ❖ Les produits financiers ont réalisé **une croissance de 12%** par rapport au premier semestre 2022 pour atteindre **14,136 MDT** contre 12,641 MDT.  
Ces produits englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2022 et 2023). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

### L'Avancement dans le projet de mise en place des normes IFRS/IAS :

Tunis Re continue à avancer activement tout en respectant les délais règlementaires attribués aux travaux et préparatifs de mise en place des normes IFRS,

Dans ce cadre, il est à rappeler que les phases finalisées concernent la fixation des choix, la simulation des impacts et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du projet ;

Aujourd'hui les retraitements des données de 2021 et de 2022 en norme IFRS ont été finalisés et font ressortir un impact positivement modéré.

En parallèle, les travaux de diagnostic pour le passage à la norme IFRS17 sont presque finalisés et on prévoit la clôture de la phase d'implémentation pour le début de 2024.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

#### SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR-

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

(Exprimés en Dinars)

LIBELLES	2T 2023	2T 2022	CUMUL AU 30-06-2023	CUMUL AU 30-06-2022	EXERCICE 2022
REVENUS	2 158 257	3 744 445	3 784 214	6 990 509	13 444 673
-VENTES	1 569 808	3 473 428	3 183 733	6 639 664	13 011 459
.Ventes de logements	1 616 871	3 446 023	3 138 871	5 988 324	9 999 770
.Ventes de magasins et bureaux	-62 500	0	0	623 935	1 149 872
.Ventes de terrains lotis	15 438	27 405	44 863	27 405	1 861 817
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS	555 619	176 500	555 619	244 500	245 540
-AUTRES	48 372	94 517	60 404	106 345	187 674
VALEUR AJOUTEE BRUTE	1 610 233	1 374 666	2 271 812	2 323 944	3 800 062
EXCEDENT BRUT D'EXPLOIATION	676 024	701 356	1 106 956	1 257 597	1 620 286
STOCKS EN COURS	3 356 427	1 378 217	14 826 073	10 958 840	10 642 004
	-1 152 896	-2 798 791	8 599 460	10 375 800	10 956 186
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	-1 139 035	295 559	28 324 297	30 340 268	28 908 035
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 024	-328 858	12 280 666	12 444 809	12 481 381
STRUCTURE DES PLACEMENTS					
-ACTIONS					
-AUTRES					
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE					
-PRISES DE PARTICIPATIONS					
-CESSIONS DE PARTICIPATIONS					
TOTAL DES CREANCES	451 703	-636 643	1 003 979	1 800 436	2 993 071
AVANCES RECUES DES CLIENTS	907 253	-58 158	2 655 416	2 165 505	922 184
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	2 460 570	1 312 763	2 460 570	1 463 544	4 151 790
REVENUS PAR CATEGORIE	555 619	176 500	555 619	244 500	245 540
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES	6 777	3 552	6 777	71 552	72 592
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES	548 842	172 948	548 842	172 948	172 948
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES					
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES					
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS					
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	22 925	35 881	23 024	67 186	96 329
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES	-98	1 086	0	1 140	496
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	23 024	34 796	23 024	66 046	95 833
LES PROVISIONS	42 002	434 740	304 839	565 360	135 058
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES					
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES					
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES					
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES	89	259 477	89	261 831	
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	41 912	175 263	304 749	303 529	135 058
PLACEMENTS A COURT TERME					
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-57 686	-2 641 250	208 486	-979 577	175 106
TOTAL DES ACTIFS					71 766 500



- \* Les chiffres sont définitifs
- \* Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés.
- \* Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

### **Faits saillants ayant marqué l'activité de la SIMPAR au cours du Deuxième Trimestre 2023-**

#### **Commentaires:**

- \* Le chiffre d'affaires de la société du deuxième trimestre 2023, a atteint 1,6 millions de dinars.
- \* Le chiffre d'affaires cumulé de la société au 30 Juin 2023 a atteint 3,1 millions de dinars.
- \* Les promesses de vente fermes au 30 Juin 2023 s'élèvent à 6 millions de dinars.
- \* Obtention du permis de bâtir du projet Raoued 2ieme tranche, le chiffre d'affaires prévisionnel de cette tranche est de 40 millions de Dinars.
- \* L'achèvement des travaux du projet EHC17 à El Mourouj 6, est prévu pour le troisième trimestre 2023, le chiffre d'affaires de ce projet est de l'ordre de 9 millions de dinars.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-**  
Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

KTND	2eme trimestre 2023	2eme trimestre 2022	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>116 204</b>	<b>103 855</b>	<b>226 681</b>	<b>193 470</b>	<b>405 900</b>	<b>17,17%</b>	<b>33 211</b>
Intérêts	83 230	66 433	161 000	125 693	271 461	28,09%	35 307
Commissions en produits	17 455	17 645	33 962	33 071	66 895	2,69%	891
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	15 519	19 777	31 719	34 706	67 544	-8,61%	-2 987
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>38 721</b>	<b>27 070</b>	<b>74 755</b>	<b>50 093</b>	<b>112 828</b>	<b>49,23%</b>	<b>24 662</b>
Intérêts encourus et charges assimilées	36 947	25 414	70 714	47 054	106 261	50,28%	23 660
Commissions encourues	1 774	1 656	4 041	3 039	6 567	32,97%	1 002
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>77 483</b>	<b>76 785</b>	<b>151 926</b>	<b>143 377</b>	<b>293 072</b>	<b>5,96%</b>	<b>8 549</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>74</b>	<b>-650</b>	<b>419</b>	<b>171</b>	<b>877</b>	<b>145,03%</b>	<b>248</b>
<b>5-Charges opératoires, dont :</b>	<b>53 236</b>	<b>50 562</b>	<b>105 074</b>	<b>96 811</b>	<b>191 312</b>	<b>8,54%</b>	<b>8 263</b>
Frais de personnel	33 205	29 237	64 863	58 509	119 353	10,86%	6 354
Charges générales d'exploitation	16 536	19 293	34 195	34 223	62 521	-0,08%	-28
<b>6- Structure du portefeuille</b>			<b>547 951</b>	<b>429 575</b>	<b>507 998</b>	<b>27,56%</b>	<b>118 376</b>
Portefeuille titres commercial			19 183	5 548	11 765	245,76%	13 635
Portefeuille Titres d'investissement			528 768	424 027	496 233	24,70%	104 741
<b>7-Encours des crédits à la clientèle</b>			<b>2 952 694</b>	<b>2 748 211</b>	<b>2 820 967</b>	<b>7,44%</b>	<b>204 483</b>
<b>8- Encours de dépôts, dont :</b>			<b>3 394 321</b>	<b>3 078 107</b>	<b>3 176 294</b>	<b>10,27%</b>	<b>316 214</b>
Dépôts à vue			1 844 544	1 760 351	1 784 108	4,78%	84 193
Dépôts d'épargne			896 251	841 906	867 518	6,45%	54 345
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>84 113</b>	<b>114 351</b>	<b>95 716</b>	<b>-26,44%</b>	<b>-30 238</b>
<b>10- Capitaux propres (1)</b>			<b>466 411</b>	<b>432 198</b>	<b>432 198</b>	<b>7,92%</b>	<b>34 213</b>

( 1 ) Compte non tenu des Résultats des périodes

## I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

### 1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

#### METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### *Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle*

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

#### *Classification des engagements*

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

#### *Immobilisations données en leasing*

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit-bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

#### *Provisions sur les engagements*

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

#### *Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle*

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

#### COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

#### CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

## II/ FAITS SAILLANTS DU 2ème TRIMESTRE 2023

**L'encours des crédits à la clientèle** (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une augmentation de 204,483 MTND pour atteindre 2 952,694 MTND, réalisant ainsi une variation positive de 7,44 % par rapport au 30/06/2022.

**Les dépôts de la clientèle** affichent une augmentation de 10,27 % par rapport au 30/06/2022, avec un encours de 3 394,321 MTND.

**Les produits d'exploitation** ont atteint 226,681 MTND, soit 17,17% d'évolution positive par rapport au 30/06/2022.

**Les charges d'exploitation** ont atteint 74,755 MTND, soit une augmentation de 49,23 % comparativement à la même période 2022.

**Le produit net bancaire** au terme du 2ème trimestre 2023 est de 151,926 MTND en augmentation de 5,96 % par rapport à fin Juin 2022.

**Les charges opératoires** affichent une augmentation de 8,54% par rapport à la même période de l'exercice 2022 engendrée par l'augmentation des frais de personnel de 10,86%.

---

2023 - AS - 0992

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ASTREE**

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha-1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

(en DT)

	2ième trimestre de l'exercice comptable 2023	2ième trimestre de l'exercice comptable 2022	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2022 au 30/06/2022	du 01/01/2022 au 31/12/2022 (* )
<b><u>1/ Primes émises</u></b>	<b><u>69 549 189</u></b>	<b><u>62 833 436</u></b>	<b><u>148 180 458</u></b>	<b><u>154 686 784</u></b>	<b><u>236 035 315</u></b>
<b>Non Vie :</b>	<b>38 216 491</b>	<b>33 623 824</b>	<b>106 528 556</b>	<b>97 786 116</b>	<b>150 600 876</b>
Automobile	16 881 786	14 867 814	45 253 940	42 405 385	72 001 395
Incendie& Multirisques	4 072 733	2 529 938	16 685 146	14 105 738	18 667 588
Transport	4 884 040	5 532 138	8 137 491	7 666 074	10 920 441
Autres branches	12 377 932	10 693 933	36 451 980	33 608 919	49 011 452
<b>Vie :</b>	<b>31 332 698</b>	<b>29 209 612</b>	<b>41 651 901</b>	<b>56 900 669</b>	<b>85 434 439</b>
<b><u>2/ Primes cédées</u></b>	<b><u>12 041 565</u></b>	<b><u>10 406 020</u></b>	<b><u>32 803 694</u></b>	<b><u>28 244 567</u></b>	<b><u>41 992 152</u></b>
<b>Non Vie :</b>	<b>11 880 574</b>	<b>10 214 415</b>	<b>32 107 826</b>	<b>27 896 156</b>	<b>41 128 319</b>
Automobile	534 018	615 732	1 901 279	2 056 480	3 725 741
Incendie& Multirisques	3 347 386	2 052 387	13 811 730	11 839 224	16 070 121
Transport	4 467 073	4 343 992	6 371 100	5 631 750	7 130 825
Autres branches	3 532 096	3 202 305	10 023 718	8 368 702	14 201 632
<b>Vie :</b>	<b>160 991</b>	<b>191 605</b>	<b>695 867</b>	<b>348 411</b>	<b>863 833</b>
<b><u>3/ Commissions (**)</u></b>	<b><u>5 098 894</u></b>	<b><u>4 501 089</u></b>	<b><u>13 625 273</u></b>	<b><u>12 392 619</u></b>	<b><u>21 500 864</u></b>
<b><u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u></b>	<b><u>50 285 358</u></b>	<b><u>29 875 394</u></b>	<b><u>68 476 764</u></b>	<b><u>45 646 959</u></b>	<b><u>121 458 704</u></b>
<b>Non Vie :</b>	<b>31 330 171</b>	<b>22 623 976</b>	<b>45 060 056</b>	<b>36 597 900</b>	<b>95 076 160</b>
Automobile	12 150 965	11 837 597	20 970 914	19 339 434	55 496 419
Incendie& Multirisques	8 069 643	3 311 735	8 459 193	5 076 345	5 268 063
Transport	116 186	253 639	152 667	258 878	2 691 176
Autres branches	10 993 377	7 221 006	15 477 282	11 923 244	31 620 502
<b>Vie:</b>	<b>18 955 187</b>	<b>7 251 418</b>	<b>23 416 708</b>	<b>9 049 058</b>	<b>26 382 544</b>
<b><u>5/ Produits des placements dont revenus financiers (**)</u></b>	<b><u>15 828 124</u></b>	<b><u>10 135 176</u></b>	<b><u>28 212 373</u></b>	<b><u>19 740 206</u></b>	<b><u>42 425 374</u></b>
	<b>14 408 646</b>	<b>9 658 025</b>	<b>26 467 401</b>	<b>18 935 442</b>	<b>40 868 522</b>

(\*) Chiffres au 31/12/2022 audités.

(\*\*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2022 : Les indicateurs (commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie.

**COMMENTAIRES:****1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 30 JUIN 2023:**

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

**Les principes comptables les plus significatifs:**

- **La constatation des revenus:**

- **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

- **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges:**

- **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

- **Charges de sinistres déclarés en cours (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours):** La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

**2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1<sup>er</sup> janvier au 30 Juin 2023 :****2-1/ Production :**

Un recul du niveau d'activité globale de la Compagnie de 4,21%. Ce recul provient dans sa totalité de la branche Vie, et s'explique par l'impact de l'opération exceptionnelle de transfert, au courant du premier semestre de 2022, d'un contrat important en Vie-Capitalisation.

Hormis l'impact de cette opération exceptionnelle, le chiffre d'affaires de la Compagnie serait en progression de 8,85%, véhiculée par un ensemble de branches dont notamment les branches Automobile, Incendie & Multirisques, Maladie, Risques spéciaux et Transport.

**2-2/ Sinistres :**

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin juin 2023, à 31,18% contre 24,04% au 30/06/2022, soit une aggravation de 7,14 points, imputable notamment aux branches Incendie, Responsabilité Civile et Automobile.

**2-3/ Placements :**

Une augmentation des produits de placements, au 30 Juin 2023, d'environ 8,5MD, provenant d'une hausse du niveau des placements de la Compagnie ainsi qu'une évolution favorable des taux de rémunération.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****TUNISIE LEASING & FACTORING**

Siège social : Immeuble TLF – Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène

Tunisie Leasing et Factoring publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

INDICATEURS	Deuxième Trimestre			Cumul			
	30/06/2023 (**)	30/06/2022 (*)	Variation	30/06/2023 (**)	30/06/2022 (*)	Variation	Année 2022 (*)
<b>Approbations Mobilier</b>	<b>139 189</b>	<b>120 998</b>	<b>15,0%</b>	<b>292 729</b>	<b>228 580</b>	<b>28,1%</b>	<b>425 978</b>
Agriculture	6 636	4 878	36,0%	14 266	9 137	56,1%	21 891
Industrie	20 559	24 232	-15,2%	43 707	49 838	-12,3%	90 783
Bâtiments & Travaux publics	9 569	10 528	-9,1%	25 665	21 480	19,5%	35 786
Tourisme (2)	46 445	30 201	53,8%	92 863	51 771	79,4%	81 541
Services & Commerce	55 980	51 160	9,4%	116 228	96 354	20,6%	195 978
<b>Approbations Immobilier</b>	<b>1 694</b>	<b>171</b>	<b>891,6%</b>	<b>9 810</b>	<b>1 263</b>	<b>676,5%</b>	<b>2 354</b>
Agriculture	-	-	-	-	-	-	-
Industrie	894	0	-	4 620	-	-	-
Bâtiments & Travaux publics	-	131	-100,0%	1 989	131	1414,3%	131
Tourisme (2)	-	-	-	-	-	-	-
Services & Commerce	800	39	1925,3%	3 201	1 132	182,8%	2 223
<b>MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS</b>	<b>140 883</b>	<b>121 169</b>	<b>16,3%</b>	<b>302 539</b>	<b>229 843</b>	<b>31,6%</b>	<b>428 333</b>
<b>Mises en force Mobilier</b>	<b>128 201</b>	<b>95 470</b>	<b>34,3%</b>	<b>226 411</b>	<b>167 563</b>	<b>35,1%</b>	<b>337 238</b>
Agriculture	5 799	3 986	45,5%	10 531	7 337	43,5%	16 365
Industrie	15 963	19 398	-17,7%	34 483	33 420	3,2%	72 379
Bâtiments & Travaux publics	7 513	7 862	-4,4%	18 438	14 224	29,6%	25 859
Tourisme (2)	46 882	22 294	110,3%	71 385	35 955	98,5%	66 440
Services & Commerce	52 045	41 931	24,1%	91 574	76 626	19,5%	156 194
<b>Mises en force Immobilier</b>	<b>2 060</b>	<b>39</b>	<b>5118,0%</b>	<b>6 216</b>	<b>2 754</b>	<b>125,7%</b>	<b>4 076</b>
Agriculture	-	-	-	-	-	-	-
Industrie	1 660	-	-	1 660	-	-	200
Bâtiments & Travaux publics	-	-	-	1 989	-	-	1 330
Tourisme (2)	-	-	-	-	-	-	-
Services & Commerce	400	39	914,1%	2 567	2 754	-6,8%	2 546
<b>MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE</b>	<b>130 261</b>	<b>95 510</b>	<b>36,4%</b>	<b>232 627</b>	<b>170 317</b>	<b>36,6%</b>	<b>341 314</b>
Encours Financiers du Leasing				745 328	730 442	2,0%	708 062
Encours Financiers du Factoring				141 182	107 932	30,8%	123 959
Total des Engagements Courants Leasing (a)				771 695	742 498	3,9%	713 600
Total des Engagements Courants Factoring (e)				156 005	118 020	32,2%	136 908
Total des Engagements Classés Leasing (b)				88 452	107 022	-17,4%	94 655
Total des Engagements Classés Factoring (f)				3 223	8 246	-60,9%	4 906
Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)				860 148	849 520	1,3%	808 255
Total des Engagements Factoring (g)=(e)+(f)				159 228	126 267	26,1%	141 815
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)				10,28%	12,60%		11,71%
Ratio des Engagements Classés Factoring (h)=(f)/(g)				2,02%	6,53%		3,46%
Ressources d'Emprunts				573 790	608 984	-5,8%	597 921
Capitaux Propres (***)				179 492	172 031	4,3%	172 100
Revenus Bruts de Leasing (1)	116 839	114 527	2,0%	229 696	225 379	1,9%	449 986
Revenus du Leasing et du Factoring	32 333	29 513	9,6%	62 187	56 842	9,4%	116 090
Produit Net	22 990	18 876	21,8%	39 797	34 245	16,2%	67 652
Total des Charges d'Exploitation	8 224	7 375	11,5%	16 168	14 251	13,5%	28 198
Trésorerie Nette				11 888	2 375		6 969

(\*) Chiffres Définitifs Audités &amp; Actualisés

(\*\*) Chiffres non Audités

(\*\*\*) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Encours de financement factoring : Encours financiers des contrats de factoring à la fin de la période

Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés

Total engagements factoring : Encours de financement factoring + engagement de financement donnés + engagement sous forme de B.O

Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring + autres produits d'exploitation

Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring + produits des placements - charges financières - commissions encourues

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

### Faits Saillants du Deuxième Trimestre 2023

- Une forte augmentation de 36,4% des mises en forces.
- Une amélioration significative du taux des actifs classés des deux activités de TLF.
- Une évolution de 16,2% du produit net.
- Démarrage de TLFNET, 1ère application de leasing digital en Tunisie.

---

2023 – AS – 0994



<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Société Magasin Général -SMG-**

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

*Unité : Millier de dinar*

Indicateurs d'activité	2 <sup>ème</sup> trimestre 2023*	2 <sup>ème</sup> trimestre 2022	30/06/2023*	30/06/2022	31/12/2022
CA TTC	245 768	233 236	490 051	457 999	991 299
CA HT	228 854	216 395	457 534	424 672	916 979
Achats de marchandises vendues	191 243	181 721	384 062	357 301	768 755
Charges financières	9 106	8 830	17 433	17 447	34 939
Produis financiers	3 238	3 091	5 906	5 277	12 077
Effectif moyen			3 357	3 350	3 344
Charges du personnel	20 037	21 699	39 329	40 261	72 720
Ratio Masse salariale/CA	8,76%	10,03%	8,60%	9,48%	7,93%
Nombre des points de vente			102	103	102
Délai règlements fournisseurs en J			90	90	90

\* Selon les données comptables disponibles

**Commentaires :**

1. Le chiffre d'affaires HT du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 a enregistré une hausse de 5,76% par rapport à celui enregistré durant la même période de l'exercice précédent.
2. Les charges du personnel du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 ont enregistré une baisse de 7,66% par rapport à celles constatées au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente.
3. Le ratio masse salariale rapportée au CA HT est passé de 10,03% au 30/06/2022 à 8,76% au 30/06/2023.
4. Le nombre des points de vente est de 102 unités à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, et ce suite à la fermeture de « MG City douar Hicher ».

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Société (Unité de fabrication de médicaments) -UNIMED-**

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

La Société UNIMED publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2023.

Indicateurs	2 <sup>ème</sup> trimestre			Cumul du 1er janvier au 30 Juin			Année 2022 Auditée
	2023	2022	En %	2023	2022	En %	
CA Officines	9 416 853	9 031 861		19 569 575	17 623 808		39 474 018
CA Hospitaliers	7 426 358			13 329 659	0		2 196 583
CA Export	2 755 451	4 913 009		6 840 276	9 497 314		21 311 334
CA Sous-traitance export	12 183 195	7 052 989		21 510 261	15 357 192		33 379 219
<b>Chiffre d'affaires (en DT)</b>	<b>31 781 857</b>	<b>20 997 859</b>	<b>51%</b>	<b>61 249 771</b>	<b>42 478 315</b>	<b>44%</b>	<b>96 361 154</b>
<b>Production PSF** comparable à 2022</b>	<b>46 178 620</b>	<b>37 586 316</b>	<b>23%</b>	<b>97 096 481</b>	<b>75 720 364</b>	<b>28%</b>	<b>158 118 395</b>
<b>Production (en unités) (*)</b>	<b>60 048 948</b>	<b>46 924 124</b>	<b>28%</b>	<b>125 827 863</b>	<b>96 495 712</b>	<b>30%</b>	<b>210 250 453</b>
<b>Investissements (en DT)</b>	<b>3 048 302</b>	<b>1 258 200</b>	<b>142%</b>	<b>7 987 255</b>	<b>2 727 283</b>	<b>193%</b>	<b>16 112 642</b>
<b>Endettement MLT (en DT)</b>				<b>25 635 012</b>	<b>28 624 335</b>	<b>-10%</b>	<b>25 328 010</b>
<b>Endettement CT (en DT) (a)</b>				<b>17 694 703</b>	<b>9 778 295</b>	<b>81%</b>	<b>22 547 591</b>

\*\* PSF : Produit Semi-Fini : représente les en-cours de production en seringues, ampoules, flacons et poches

(\*) Production (en unité) : représente l'ensemble des PSF et des Produits finis (PSF emballés)

(a) Endettement à CT : chiffres retraités tel que audités au 30-06-2022

- Le chiffre d'affaires UNIMED au 30 Juin 2023 a fortement augmenté de 44% par rapport au chiffre d'affaires enregistré au 30 Juin 2022 pour atteindre 61 249 771 Dinars. Cette performance commerciale est réalisée grâce à :
  - La hausse des ventes sur le marché hospitalier.
  - La forte évolution des exportations. Au total, les exportations ont augmenté de 14% au 30 Juin 2023 par rapport au 30 Juin 2022. En effet, le chiffre d'affaires à l'export s'élève à 28 350 537 Dinars au 30 Juin 2023 contre 24 854 506 Dinars au 30 Juin 2022.
  - La hausse du chiffre d'affaires officinal de 11% par rapport au 30 Juin 2022.
- La production en unités (ampoules, flacons, seringues, poches) s'élève à 97 096 481 unités courant le premier semestre 2023 soit une hausse de 28% par rapport à la même période 2022.

- Les investissements (incorporels & corporels) réalisés au cours du premier semestre 2023, s'élèvent à 7 987 255 Dinars. La valeur des investissements réalisée est conforme au plan d'investissement d'extension envisagé par la société.
- La valeur de l'endettement à Long Terme au 30 Juin 2023 s'établit à 25,6 MDT.
- Les dettes à court terme au 30 Juin 2023 s'élève à 17,7 MDT composées des échéances à moins d'un an sur les crédits bancaires pour 7,5 MDT et sur les crédits de leasing pour 0,2 MDT ainsi que des crédits de gestion pour 10 MDT.
- L'effectif total au 30/06/2023 est de 735 employés.

---

2023 - AS - 0996

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****BH ASSURANCE**

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société «BH ASSURANCE» publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

	EN DT				
	2ème Trimestre 2023	2ème Trimestre 2022	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022(*)
<b>1 - PRIMES EMISES</b>	-	-	-	-	-
<b>VIE</b>	19 310 146	18 756 838	35 822 559	35 543 887	67 942 823
IARD	1 302 575	1 908 589	9 340 743	9 248 920	11 906 394
AUTO	7 420 223	6 721 105	19 013 678	16 682 956	31 609 855
ENGINEERING	968 210	981 399	2 287 180	2 327 008	3 707 911
TRANSPORT	1 201 836	1 099 806	2 710 437	2 191 811	3 981 186
MALADIE	10 489 638	13 993 843	22 085 609	20 732 453	42 426 827
<b>Non VIE</b>	21 382 483	24 704 742	55 437 647	51 183 148	93 632 173
<b>Total</b>	40 692 629	43 461 580	91 260 206	86 727 035	161 574 997
<b>2 - PRIMES CEDEES</b>	8 630 380	8 921 742	23 429 323	23 480 081	40 220 858
VIE	5 771 238	5 718 126	11 668 971	11 785 565	24 229 479
IARD	904 939	1 210 080	7 479 195	7 085 534	8 610 605
AUTO	644 469	408 840	957 149	695 391	1 255 537
ENGINEERING	516 128	826 044	1 458 032	2 041 217	3 216 247
TRANSPORT	793 607	758 652	1 865 978	1 872 375	2 908 990
<b>3 - -COMMISSIONS</b>	4 233 194	5 185 001	11 209 351	11 611 841	22 052 108
<b>4 - CHARGES DE SINISTRES</b>	-	-	-	-	-
<b>VIE</b>	6 448 870	7 137 233	10 913 007	13 251 127	23 524 495
IARD	2 583 928	-135 882	1 765 973	249 011	6 294 170
AUTO	5 550 146	7 280 767	14 292 243	13 367 528	20 383 648
ENGINEERING	274 141	1 500 575	530 561	2 429 178	2 603 633
TRANSPORT	1 331 108	-19 531	1 328 001	492 329	-25 111
MALADIE	10 460 013	7 448 316	21 516 473	15 900 175	35 357 744
<b>Non VIE</b>	20 199 336	16 074 246	39 433 251	32 438 222	64 614 084
<b>Total</b>	26 648 206	23 211 479	50 346 258	45 689 349	88 138 578
<b>5 - PRODUIT DES PLACEMENTS</b>	7 252 912	4 912 522	13 014 183	9 196 661	22 073 107
Dont Revenus financiers	6 938 583	4 580 926	12 287 475	8 472 324	20 602 210

(\*) Chiffres Audités

**I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

1. Les charges de sinistres déclarées en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir

des états de gestion et des états comptables de la société.

2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2022 sont audités.
4. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

## II. FAITS SAILLANTS

Au 30.06.2023, le chiffre d'affaires global de BH ASSURANCE s'est établi à 91,3MD contre 86,7MD au 30.06.2022, soit une croissance de 5%.

L'assurance non-vie affiche un chiffre d'affaires de 55,4MD contre 51,2MD en 2022 soit une croissance de 8%.

L'assurance vie affiche un chiffre d'affaires de 35,8MD contre 35,5MD en 2022 soit un taux d'évolution de 1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Les primes cédées sont en corrélation avec l'évolution du chiffre d'affaires.

De sa part, la charge de sinistres totalise 50,3MD contre 45,7MD au 30.06.2022 soit une évolution de 10%.

Les produits des placements ont atteint 13MD contre 9,2 MD à la même période de l'année 2022.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'Union Internationale de Banques - UIB - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

En milliers de dinars

	Du 01/04/2023 Au 30/06/2023	Du 01/04/2022 Au 30/06/2022	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
<b>1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>217 057</b>	<b>183 849</b>	<b>423 724</b>	<b>360 074</b>	<b>762 864</b>
- Intérêts	159 456	128 012	310 608	252 669	540 473
- Commissions en produits	40 471	39 358	80 282	77 546	157 455
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	17 131	16 479	32 834	29 859	64 936
<b>2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>86 525</b>	<b>125 105</b>	<b>167 926</b>	<b>125 105</b>	<b>272 014</b>
- Intérêts encourus	84 089	121 636	163 492	121 636	264 168
- Commissions encourues	2 436	3 469	4 434	3 469	7 846
<b>3 PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>130 534</b>	<b>119 915</b>	<b>255 799</b>	<b>234 969</b>	<b>490 850</b>
<b>4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>65</b>	<b>48</b>	<b>125</b>	<b>92</b>	<b>338</b>
<b>5 CHARGES OPERATOIRES</b>	<b>65 007</b>	<b>58 986</b>	<b>127 696</b>	<b>116 910</b>	<b>239 886</b>
- Frais de personnel(1)	47 810	42 272	93 954	84 967	173 327
- Charges générales d'exploitation	15 117	13 959	28 580	26 482	53 987
- Dotations aux amortissements	2 081	2 755	5 162	5 461	12 572
<b>6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE</b>	-	-	<b>479 369</b>	<b>377 007</b>	<b>457 744</b>
- Portefeuille titres commercial	-	-	93 083	28 870	93 236
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	386 286	348 137	364 508
<b>7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE</b>	-	-	<b>6 433 804</b>	<b>6 016 049</b>	<b>6 377 728</b>
<b>8 ENCOURS DE DEPOTS</b>	-	-	<b>6 034 863</b>	<b>5 460 010</b>	<b>5 877 115</b>
- Dépôts à vue	-	-	1 671 738	1 554 000	1 615 939
- Dépôts d'épargne	-	-	2 165 181	1 971 845	2 137 071
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	2 034 540	1 785 063	1 961 546
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	163 405	149 101	162 559
<b>9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>	-	-	<b>229 619</b>	<b>279 466</b>	<b>252 962</b>
<b>10 CAPITAUX PROPRES (2)</b>	-	-	<b>823 042</b>	<b>718 439</b>	<b>718 405</b>

( 1 ) Les chiffres arrêtés au 30/06/2022 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

( 2 ) Compte non tenu des résultats des périodes.

**COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 juin 2023****1- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 juin 2023, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999.

## **2- Principes comptables appliqués**

*Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :*

### **2-1 Prise en compte des produits**

*Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.*

*Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.*

*Pour l'arrêté des comptes au au 30 juin 2023, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30 juin 2023.*

### **2-2 Portefeuille titres d'investissement**

*Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.*

*Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.*

### **2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises**

*Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.*

### **2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs**

*L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.*

## **3- Faits marquants**

*Les indicateurs de la Banque, arrêtés au 30 juin 2023, font ressortir les tendances ci-après :*

- *L'encours de dépôts s'est élevé à **6 034,9 MTND** au 30 juin 2023 vs 5 460 MTND une année auparavant. Cette augmentation de dépôts de **+10,5%** correspondant à **+575 MTND** résulte principalement de la hausse (a) des dépôts à terme, certificats de dépôt et autres produits financiers (+249,5 MTND) (b) des dépôts d'épargne (+193,3MTND) (c) des dépôts à vue (+117,7 MTND) (d) et des autres dépôts et avoirs de la clientèle (+14,3 MTND).*
- *L'encours net des crédits à la clientèle a affiché une croissance de **+6,9%** correspondant à un additionnel de **+417,8 MTND**, pour atteindre un encours de **6 433,8 MTND** au 30 juin 2023 vs 6 016 MTND une année auparavant.*

- *L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **229,6 MTND** au 30 juin 2023 vs 279,5 MTND une année auparavant.*
- *Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont affiché une hausse de **+17,7%** pour atteindre **423,7 MTND** au 30 juin 2023 vs 360,1 MTND une année auparavant.*
- *La marge d'intérêt a atteint **147,1 MTND** au 30 juin 2023 vs 131 MTND une année auparavant, soit une hausse de **+12,3%**.*
- *La marge sur les commissions a enregistré une augmentation de **+2,4%** pour atteindre **75,8 MTND** au 30 juin 2023 vs 74,1 MTND une année auparavant.*
- *Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement ont enregistré une hausse de **+9,7 %** pour atteindre **32,8 MTND** au 30 juin 2023 vs 29,9 MTND une année auparavant.*
- *Le Produit Net Bancaire a enregistré une hausse de **+8,9%** pour atteindre **255,8 MTND** au 30 juin 2023 vs 235 MTND une année auparavant.*
- *Les frais de personnel ont accusé une augmentation de **10,6%** au 30 juin 2023 pour atteindre **94 MTND** vs 85 M TND une année auparavant.*
- *Les charges opératoires ont augmenté de **9,2%** pour atteindre **127,7 MTND** au 30 juin 2023 vs 117 MTND une année auparavant.*
- *Le Résultat Brut d'Exploitation a connu une croissance de **+8,5%** pour atteindre **128,2 MTND** au 30 juin 2023 vs 118,2 MTND une année auparavant.*



## AVIS DES SOCIÉTÉS

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### HANNIBAL LEASE SA Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis

Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	Deuxième Trimestre			Cumul			Exercice 2022*
	30/06/2023**	30/06/2022*	Variation	30/06/2023**	30/06/2022*	Variation	
Agriculture	17 746	13 186	34,59%	41 238	27 250	51,33%	55 822
BTP	10 738	11 064	-2,94%	18 343	21 628	-15,19%	34 370
Industrie	8 459	9 717	-12,94%	19 165	17 818	7,56%	38 276
Tourisme	24 406	29 743	-17,94%	67 742	50 644	33,76%	98 585
Services	17 333	13 897	24,72%	48 224	33 258	45,00%	62 222
Commerce	22 552	22 992	-1,92%	51 152	44 499	14,95%	89 043
Transport	5 966	3 813	56,47%	10 577	9 055	16,80%	18 564
<b>Montant des Approbations</b>	<b>107 201</b>	<b>104 411</b>	<b>2,67%</b>	<b>256 442</b>	<b>204 152</b>	<b>25,61%</b>	<b>396 882</b>
Agriculture	15 204	8 965	69,59%	29 398	18 145	62,02%	40 978
BTP	9 883	6 544	51,03%	14 028	13 164	6,57%	22 921
Industrie	7 798	7 475	4,33%	14 373	14 847	-3,19%	33 716
Tourisme	24 235	22 689	6,81%	52 974	33 095	60,07%	73 304
Services	12 238	12 358	-0,97%	37 076	26 450	40,17%	49 072
Commerce	22 374	17 616	27,01%	38 581	33 447	15,35%	70 438
Transport	5 203	3 799	36,93%	7 341	6 387	14,92%	11 082
<b>Montant des Mises en Force</b>	<b>96 934</b>	<b>79 446</b>	<b>22,01%</b>	<b>193 770</b>	<b>145 534</b>	<b>33,14%</b>	<b>301 510</b>
<b>Encours Financiers</b>	-	-	-	<b>545 685</b>	<b>506 267</b>	<b>7,79%</b>	<b>507 669</b>
<b>Total des Engagements</b>	-	-	-	<b>656 144</b>	<b>620 171</b>	<b>5,80%</b>	<b>598 588</b>
<b>Total des Engagements Classées</b>	-	-	-	<b>65 442</b>	<b>87 769</b>	<b>-25,44%</b>	<b>61 681</b>
<b>Taux de créances classées</b>	-	-	-	<b>9,97%</b>	<b>14,15%</b>	-	<b>10,30%</b>
<b>Revenus Bruts de Leasing</b>	93 286	91 091	2,41%	180 791	177 905	1,62%	359 140
<b>Revenus Nets de Leasing</b>	20 291	19 080	6,35%	37 581	35 065	7,18%	72 258
<b>Produits Nets de Leasing</b>	9 991	10 231	-2,35%	17 838	16 956	5,20%	35 423
<b>Total Charges d'exploitation</b>	4 897	3 855	27,03%	8 897	7 851	13,32%	16 771
<b>Structure des Ressources</b>	-	-	-	<b>431 827</b>	<b>406 832</b>	<b>6,14%</b>	<b>408 409</b>
Emprunts Obligataires	-	-	-	188 248	184 223	2,19%	169 265
Autres Emprunts	-	-	-	243 579	222 609	9,42%	239 144
<b>Trésorerie Nette</b>	-	-	-	<b>23 697</b>	<b>19 284</b>	<b>22,88%</b>	<b>16 055</b>
<b>Capitaux Propres</b>	-	-	-	<b>71 447</b>	<b>68 726</b>	<b>3,96%</b>	<b>71 447</b>

(\*) Chiffres définitifs et audités

(\*\*) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 décembre 2022 sont déterminés après affectation du résultat de 2022.

Les Capitaux Propres au 30 Juin 2023 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres.

**Faits Saillants :**

Les Mises en Force réalisées au cours du 1er semestre 2023 ont augmenté de 33,14% comparées à la même période de 2022.

Les Produits Nets de Leasing ont augmenté de 5,20%.

---

2023 – AS – 0999

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire

### «Attijari Leasing 2023-1»

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **31 mai 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **10 juillet 2023**, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux : 10,70% ;
- Remboursement : annuel constant.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :****Montant :**

20 000 000 DT susceptible d'être porté à 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptible d'être portées à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

**Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21 août 2023** et clôturées au plus tard le **20 octobre 2023**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (Cf : Notation de l'emprunt).**

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **20 octobre 2023**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21 août 2023** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

**But de l'émission :**

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2023 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 280 millions de dinars.

**CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :**

- **Dénomination de l'emprunt :** « Attijari Leasing 2023-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en bourse.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

**Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:**

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20 octobre 2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **20 octobre 2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **10,70%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le (1/5) un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **20 octobre 2028**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **20 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **20 octobre 2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,70%** l'an.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2023-1» sont émises sur une durée de **5 ans**.

**Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

**Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

**Garantie :**

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

**Notation de la société :**

Le 18 octobre 2022, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : A - (tun) avec perspective stable ;
- Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

[Fitch Affirms National Ratings of Seven Tunisian NBFIs; Upgrades Unifactor to 'BBB-\(tun\)' \(fitchratings.com\)](https://www.fitchratings.com/news/fitch-affirms-national-ratings-of-seven-tunisian-nbfis-upgrades-unifactor-to-bbb-tun)

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme «**A-(EXP)(tun)**», à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **12 juillet 2023**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

**La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)**

**Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.**

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations :**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

**Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

**Marché des titres :**

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30/06/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **18/07/2023** sous le n°**23-1105**, du document de référence « ATTIJARI LEASING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **18/07/2023** sous le n°**23-004**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/07/2023 ainsi que des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023, pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du lac.

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2023 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/07/2023 et le 31/08/2023.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023. Il doit être également accompagné par les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire « ATL 2023-2 »

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **29/03/2023** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **22/05/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **05/07/2023** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,9%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :****Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 40MD susceptible d'être porté à 60MD divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

**Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **03/08/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **16/10/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000D) est intégralement souscrit.



**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).**

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

**Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03/08/2023** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

**But de l'émission :**

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 348MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 70MD par des emprunts obligataires, 30MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

**CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :**

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

**Prix de souscription et d'émission :**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

**Catégorie A d'une durée de 5 ans**

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

**Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce**

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2028** pour la catégorie A et le **16/10/2030** pour la catégorie B.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2024** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2024** pour la catégorie A et le **16/10/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,7%** l'an pour la catégorie A et de **10,9%** pour la catégorie B.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale :**

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie B sont émises pour une période totale de **7 ans dont deux années de grâce**.

**Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

**Duration de l'emprunt :**

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,640** années et elle est de **4,044** années pour les obligations de la catégorie B.

### **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

### **Notation de la société :**

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **18 Octobre 2022** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

### **Notation de l'emprunt :**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **06/07/2023**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**» objet de la présente note d'opération.

**La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com).**

**Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.**

### **Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations :**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera, la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

**Marché des titres :**

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/07/2023** sous le n°**23-1104**, du document de référence « **ATL 2023** » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2023** sous le n° **23-003**, des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et de l'ATL [www.atl.com.tn](http://www.atl.com.tn)

Les indicateurs d'activité relatifs aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2023 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement, au plus tard le 20/07/2023, le 20/10/2023 et le 31/08/2023.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**AUGMENTATION DE CAPITAL**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1er et 2ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité respectivement après le 20/04/2023 et le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Société Magasin Général -SMG-**

Société Anonyme au capital de 11 481 250 dinars divisé en 11 481 250 actions  
de nominal 1 dinar entièrement libérées  
Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Magasin Général de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Magasin Général tenue le **17/03/2023** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **5 218 750** dinars pour le porter de **11 481 250** dinars à **16 700 000** dinars et ce, par l'émission de **5 218 750** nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 1 dinar à souscrire en numéraire à raison de **cinq (5) nouvelles pour onze (11) anciennes**, au prix d'émission de **10 dinars** chacune, soit 9 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2023**.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- ✓ Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les trois quart ( $\frac{3}{4}$ ) du montant de l'augmentation envisagée ;
- ✓ Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible ;
- ✓ Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui été conférés par l'AGE, le Conseil d'Administration tenu le **27/03/2023** a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital envisagée :

- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- ✓ Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les  $\frac{3}{4}$  au moins de l'augmentation proposée.

### But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- optimiser la structure financière en renforçant les fonds propres ;
- financer les futurs projets d'investissement à travers un plan de redressement stratégique ;
- améliorer la trésorerie.

### Caractéristiques de l'opération

Le capital social de la société Magasin Général sera augmenté de **5 218 750** dinars par souscription en numéraire et émission de **5 218 750** actions nouvelles.

- Prime d'émission : 9 dinars
- Prix de souscription : 10 dinars
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative

### Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de **10 dinars** par action, soit 1 dinar de valeur nominale et 9 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription.

### Droit préférentiel de souscription

La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription **à raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Société Magasin Général ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

### Période de souscription

La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison **de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**, et ce du **15/05/2023** au **14/07/2023 inclus\***.

\* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **20/07/2023** au **21/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du **27/07/2023** au **31/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation décidée (soit 3 914 063 dinars, correspondant à 3 914 063 actions).

### **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Magasin Général exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, représentant un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 9 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n°01001020119202286380 ouvert auprès de l'ARAB TUNISIAN BANK, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

### **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces**

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/07/2023 à 14H** à AFC, intermédiaire en Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par AFC), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

#### **Modalités et délais de livraison des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits par AFC, intermédiaire en Bourse, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

#### **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 25 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

#### **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2023**.

### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES**

#### **Droits attachés aux valeurs mobilières émises**

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

#### **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

#### **Régime fiscal applicable**

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.



Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

### **Marché des titres**

Les actions de la Société Magasin Général sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

### **Cotations en Bourse des actions anciennes**

Les **11 481 250** actions anciennes composant le capital actuel de la Société Magasin Général inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **15/05/2023**, droits de souscription détachés.

### **Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire**

Les **5 218 750** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

### **Cotation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus\***. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

### **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

### **Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNA9223GXRC4» durant la période de souscription préférentielle soit **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus\***.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNSGMJ2RHKP1» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

### **Registre des actionnaires**

Le registre des actionnaires est tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

**Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°23-1100 en date du 17/04/2023, sera mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la Société Magasin Général (28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis), de l'AFC (Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2) et sur le site internet du CMF ([www.cmf.com.tn](http://www.cmf.com.tn)).**

**Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2023 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023, le 20/07/2023 et le 30/04/2023.**

---

\* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	113,399	113,434
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	157,050	157,107
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	130,209	130,254
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	141,327	141,378
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	135,768	135,807
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	137,718	137,774
7	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	126,312	130,324	130,365
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,421	52,437
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,142	38,158
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	125,430	129,909	129,956
11	BTKSICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	114,236	114,274
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	113,852	113,893
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,156	20,163
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	138,249	138,304
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	135,518	135,555
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,052	13,056
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	193,462	193,531
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,941	12,944
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	109,721	-
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	113,138	113,180
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,784	15,789
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
23	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,121	2,125
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
24	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,064	70,074
25	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	150,327	150,280
26	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	114,336	114,257
27	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	121,194	121,231
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	161,684	161,543
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	598,926	598,675
30	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	157,152	156,944
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	192,941	193,612
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	108,296	108,111
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	145,015	144,924
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	175,852	175,662
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	163,118	163,045
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,918	25,877
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,973	102,044
38	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,074	1,074
39	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,083	1,082
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
40	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 519,123	2 522,907
41	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	159,630	159,805
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	257,982	257,023
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,272	3,263
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,912	2,904
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	59,317	59,024
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,414	1,415
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,295	1,289
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,302	1,296
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,872	15,796
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	12,319	12,208
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,680	15,598
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 000,000	5 000,000
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	98,069	97,853
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,306	1,303

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	109,737	109,768	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	99,298	99,327	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	105,983	106,018	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	103,578	103,610	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	104,653	104,691	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	108,827	108,857	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	105,029	105,067	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	102,540	102,578	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	105,578	105,609	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	106,467	106,506	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	104,758	104,795	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	104,276	104,313	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	102,837	102,878	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	106,434	-	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	103,075	103,109	
71 AL HIFADHSICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	100,779	100,795	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	107,061	107,089	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	102,710	102,743	
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	112,507	112,540	
75 FCP HELION MONED	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	104,421	104,456	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	108,652	108,681	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	103,305	-	
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	107,329	107,513	
<b>SICAV MIXTES</b>								
79 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	64,972	65,020	
80 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	112,813	112,745	
81 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,841	17,840	
82 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	329,686	329,774	
83 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 263,682	2 262,968	
84 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,667	70,699	
85 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,400	55,425	
86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	107,957	107,963	
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,557	11,567	
88 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,292	16,306	
89 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,654	18,627	
90 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,976	15,948	
91 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
92 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	106,466	106,477	
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	86,940	87,206	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	91,376	91,624	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	104,059	104,058	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	102,894	102,787	
97 FCP SMART CEA***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	-	-	10,448	11,940	11,909	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	106,122	105,960	
99 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	4,904	155,152	160,308	160,089	
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	100,013	98,997	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,558	126,68	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	155,266	155,321	
103 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	205,218	204,110	
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	189,596	189,232	
105 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	181,037	180,987	
106 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,844	25,728	
107 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,612	155,572	
108 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 390,407	10 409,318	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	157,309	156,452	
110 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	100,555	100,147	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	5 015,149	5 012,171	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,897	10,842	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	172,820	173,084	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 896,621	11 834,397	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 677,045	10 688,208	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 290,463	10 309,902	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 167,050	10 186,515	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 031,455	10 050,678	
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	128,105	128,177	
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 057,456	1055,907	

\* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* OPCVM en liquidation anticipée

\*\*\* Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

<b>COMMUNIQUE</b>
-------------------

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

## DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -		71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra		71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aglabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245



**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100



96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

## DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

- (1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée  
 (2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV  
 (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

**LISTE DES FCC**

	<b>FCC</b>	<b>Gestionnaire</b>	<b>Adresse du gestionnaire</b>
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

**LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE**

		<b>Gestionnaire</b>	<b>Adresse</b>
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

**LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE**

		<b>Gestionnaire</b>	<b>Adresse</b>
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023**

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

**LISTE DES FONDS DE FONDS**

		<b>Gestionnaire</b>	<b>Adresse</b>
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

**LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS**

		<b>Gestionnaire</b>	<b>Adresse</b>
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.